

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

communauté
de communes
du pays
de lauzun





La Sauvetat-du-Dropt
Vue du Pont roman

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes du Pays de Lauzun publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du développement des actions au regard des engagements politiques.

Crédits photos page de couverture et seconde de couverture
Lac de Lauzun, service Communication, CCPL.
Vu du ciel, La Sauvetat du Dropt, Mairie de La Sauvetat du Dropt
Crédits photos contenu : Communauté de communes du Pays de Lauzun, Amicale Laïque, Mairie La Sauvetat du Dropt, Mathieu MAXIME, MBCommunication, Agence Les Conteurs.

Sommaire

Le territoirep4

Le territoire en 2024p4

Les communesp5

La gouvernancep6

Les instances communautairesp6

Les compétencesp6

Les élus communautairesp7

Les services supportsp8

Accueil et standardp8

Communication et informatiquep9

Finances et commande publiquep10

Ressources humainesp12

Aménagement et développement du territoirep13

Urbanismep13

Développement économiquep14

Agriculturep16

Tourismep17

Habitatp20

Environnementp22

GeMAPIp22

Gestion et collecte des déchetsp22

Prévention et réduction des déchetsp23

Transition écologiquep23

Service à la populationp24

Maison de Santé Pluriprofessionnellep24

Sportp25

Enfance et Jeunessep26

Culturep27

Voiriep28

France servicesp30

Le territoire

La communauté de communes du Pays de Lauzun a été créée le 23 décembre 1993.

Située au Nord du Département Lot-et-Garonne, la communauté de communes du Pays de Lauzun est au centre d'un réseau de routes principales qui dessert les plus grosses villes de la région : 25 min de Marmande, 30 min de Tonneins, 35 min de Bergerac, 1 h d'Agen, 1 h 20 de Périgueux, 1 h 30 de Bordeaux et 2 h de Toulouse en voiture.

Les richesses du territoire

Le Pays de Lauzun offre un patrimoine touristique intéressant et rempli d'histoires. Entre paysages, monuments historiques et culturels, patrimoine gastronomique, les

richesses de ce territoire ne sont plus à démontrer : plus d'une 30^{ème} d'églises, des lavoirs, des moulins et pigeonniers, le pont roman de La Sauvetat-du-Dropt/Agnac, le château de Lauzun, les chemins de randonnées, des marchés gourmands et de nombreuses fermes....

De nombreux événements sont organisés sur le territoire et ce, tout au long de l'année. Profitez de la diversité culturelle et artistique de manifestations telles que, l'itinérance culturelle, des spectacles de théâtre, des concerts, du cinéma en plein air... organisés par la Communauté de communes, les communes du territoire ou les associations.

Le territoire en 2024



Les communes de l'intercommunalité



Rue Pissobaque, Lauzun

La gouvernance

Les instances communautaires

La Communauté de communes du Pays de Lauzun est régie par différentes instances :

Le conseil communautaire, avec ses 38 conseillers, représente les 20 communes du territoire. Il est l'organe de décision qui définit la politique de la communauté de communes. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions et le bureau communautaire. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.

Le bureau communautaire, composé du Président, des Vice-Présidents et de l'ensemble des Maires des 20 communes. Il se réunit avant chaque conseil communautaire.

Le bureau restreint réunit le Président et les Vice-Présidents. Il débat des actions et projets relevant des champs de compétences de la communauté de communes avant leur présentation en bureau communautaire puis en conseil communautaire.

Les commissions thématiques correspondant aux politiques et dossiers dont sont en charge les Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et projets qui sont soumis au bureau et au conseil communautaire. Ces commissions émettent des avis consultatifs.

38 conseillers
communautaires

31
réunions des
commissions

164
délibérations

9
conseils
communautaires

9
bureaux
communautaires

Les compétences

La communauté de communes du Pays de Lauzun prend en charge les compétences communautaires suivantes :

Compétences obligatoires

Aménagement et développement du territoire
Développement économique et touristique
GEMAPI
Aire d'accueil des gens du voyage
Collecte et traitement des déchets
Eau et assainissement

Compétences supplémentaires

Protection et mise en valeur de l'environnement
Habitat
Voirie
Équipements sportifs
Action sociale d'intérêt communautaire
France services

Autres compétences

Aménagement numérique du territoire
Participation à l'installation et au maintien de professionnels de santé
Mobilité
Aides dans les domaines culturel et sportif

Détails des réunions par commissions et conseil d'exploitation

2 Voirie
8 Finances
4 Sport
2 Habitat et Urbanisme
4 Environnement
4 Economie, Tourisme et Agriculture
4 Culture
3 Tourisme
3 Conseils d'exploitation dédiés au tourisme

Les élus communautaires

LE BUREAU

Emilien ROSO

Président
Maire, Allemans-du-Dropt

Claudine EON

1^{re} Vice-présidente
Finances
Maire, Moustier

Jean-Marie CONSTANTIN

2^e Vice-président
Voirie Espaces Verts
Maire, Bourgougnague

Jean-Pierre BARJOU

3^e Vice-président
Environnement
Maire, Lauzun

Jean-Noël VACQUE

4^e Vice-président
Economie-Agriculture
Maire, Miramont-de-Guyenne

Jean-Marie FARBOS

5^e Vice-président
Sport
Adjoint au maire, Roumagne

Jean-Luc GARDEAU

6^e Vice-président
Habitat-Urbanisme-Mobilité
Maire, La Sauvetat-du-Dropt

Cécile RICHARD

7^e Vice-présidente
Culture
Adjointe au maire, Miramont-de-Guyenne

Christel PICCOLO

8^e Vice-présidente
Tourisme
Maire, Peyrière

Les mouvements

Jean-Pierre PERSONNE remplace Gianni MENEGHELLO

LES CONSEILLERS

Guillaume POULIQUEN

Maire, Agnac

Daniel BAURY

Maire, Armillac

Jean-Claude RAPHALEN

Maire, Cambes

Marie CORBEL

Maire, Lachapelle

Mickaël GUERN

Maire, Laperche

Cyrille SAURON

Adjoint au maire, La Sauvetat-du-Dropt

Jean-Paul TRILLES

Adjoint au maire, Lauzun

Jacques RIEMENSBERGER

Mairie, Lavergne

Jean MARBOUTIN

Adjoint au maire, Lavergne

Jean Pierre PERSONNE

Adjoint au maire, Miramont-de-Guyenne

Nora GALLO

Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Luc SAUVE

Adjoint au maire, Miramont-de-Guyenne

Christelle SAINT-BAUZEL

Adjointe au maire, Miramont-de-Guyenne

Christophe TRIQUET-SABATE

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Samira TAFTI

Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Jérôme COTTIER

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Jean-François BOULAY

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Isabel ENRIQUEZ

Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Claude ETIENNE

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Jean-Marie LENZI

Maire, Montignac-de-Lauzun

Christophe VERGNE

Maire, Montignac-Toupinerie

Christian PENOT

Maire, Puysserampion

Eric TRELLO

Maire, Roumagne

Bernard NAVARRO

Adjoint au maire, Saint-Colomb-de-Lauzun

Marie-José BONADONA

Maire, Saint-Pardoux-Isaac

Pascale DALTO

Adjointe au maire, Saint-Pardoux-Isaac

Laurent BELLOT

Adjointe au maire, Saint-Pardoux-Isaac

Vincent LAFON

Conseiller municipal, Saint-Pardoux-Isaac

Annick CALLEWAERT

Maire, Ségalas



Les services supports



Afin de gérer et de mettre en œuvre les compétences communautaires, la communauté de communes du Pays de Lauzun comptait 37 agents en 2024.

La communauté de communes dispose de plusieurs bâtiments communautaires :

- la maison communautaire qui abrite l'essentiel des services administratifs ;
- le bureau Finances/RH ;
- les bureaux du service Environnement ;
- le local des archives ;
- l'ancienne bibliothèque communale de Miramont-de-Guyenne qui abrite la France services et le service Urbanisme ;
- le local de la voirie et des espaces verts à Miramont-de-Guyenne et le service Technique à Lauzun ;
- la déchèterie et la Zone de réemploi.

Accueil et standard

Le siège est situé 5 rue Pissebaque à Lauzun. L'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'agent est chargé des appels téléphoniques, de l'accueil du public et de la gestion du courrier. Le prêt du matériel communautaire pour les associations est également géré par l'agent d'accueil depuis octobre 2022.

577 courriers envoyés



47 lettres RAR



530 lettres vertes

1 agent dans le service

Communication et informatique

Le **service Communication** garantit la diffusion de l'information aux différents publics : élus, acteurs économiques, associations, habitants, touristes... Le service gère la communication externe, c'est-à-dire pour le public et les structures extérieures, et la communication interne, pour les agents et les communes de la CCPL.

Pour ce faire, la collectivité possède et utilise plusieurs canaux et supports de diffusion web et print :

- un site Internet ;
- des réseaux sociaux : LinkedIn, Instagram et Facebook ;
- un bulletin communautaire (imprimé et numérique) ;

Depuis le 31 mars 2021, les réunions de conseil communautaire sont suivies en live sur Facebook. La CCPL s'est dotée d'une **application mobile dédiée à la collectivité** mais également à chaque commune du territoire afin de renforcer la communication, et renforcer les liens avec les habitants. Le service communication a également travaillé sur le développement de la charte graphique de la CCPL : couleurs, typographie, mise en page de documents internes ou externes. Il a aussi repris la conception des supports de l'Office de tourisme en interne : guide, carte, programme d'été. Les visuels et affiches utilisés sont tous créés en interne. Depuis juillet 2022, l'agent en charge de la communication est également Référent informatique mais aussi Référent RGPD depuis fin 2024. Il intervient sur les problèmes et besoins en informatique et numérique, et fait le lien avec les services externes d'entretien informatique et réseaux.



1 agent dans le service

47 tickets d'intervention informatiques

130 982 vues sur l'ensemble du site web

2

bulletins communautaires

88

visuels créés en interne*

41 857

visiteurs sur le site web

*comprenant affiches, déclinaisons de formats imprimables ou pour le web, maquettes de livret ou dépliant, communiqué de presse graphique et certains visuels récurrents pour les réseaux sociaux. Ne sont pas compris les retouches sur des visuels existants ni le recadrage ou retouches d'images existantes.

334

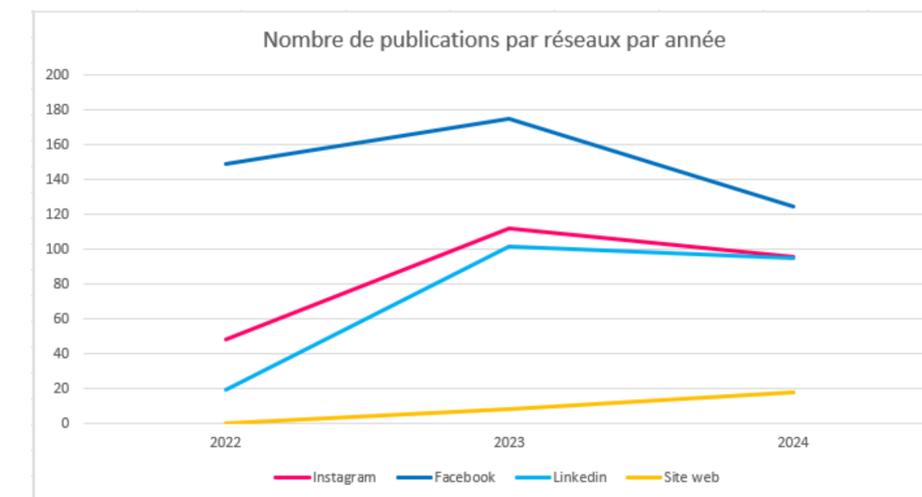
publications sur les réseaux sociaux et le site soit

in 95

ig 96

f 125

globe 18



Finances et commande publique

Le **service Finances** élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la réalisation des emprunts.

La communauté de communes possède un budget principal qui regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement des différents services communautaires (administration, voirie, environnement, France services, urbanisme, habitat, équipements sportifs...).

Par ailleurs, elle dispose de trois budgets annexes :

- ZAC Saint-Pardoux : à vocation économique, ce budget gère l'Hôtel d'entreprises et ses 3 locaux, et dispose de terrains constructibles à vendre ;
- Tourisme : depuis le 01/01/2024, la gestion des bureaux d'informations touristiques a été reprise en régie ;
- Prestations de voirie aux communes : il s'agit de la facturation aux communes de certains travaux de voirie effectués en interne par les agents du service voirie.

Fiscalité directe locale

Les principales recettes générées par la collectivité sont la fiscalité et les dotations.

Les taux d'impositions votés en 2024 sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 1,38 %
- Taxe foncière (non bâti) : 58,21 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 10 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 10,99 %



Commande publique

En 2024, la communauté de commune a **lancé 11 marchés** répartis de la façon suivante :

8 marchés de services

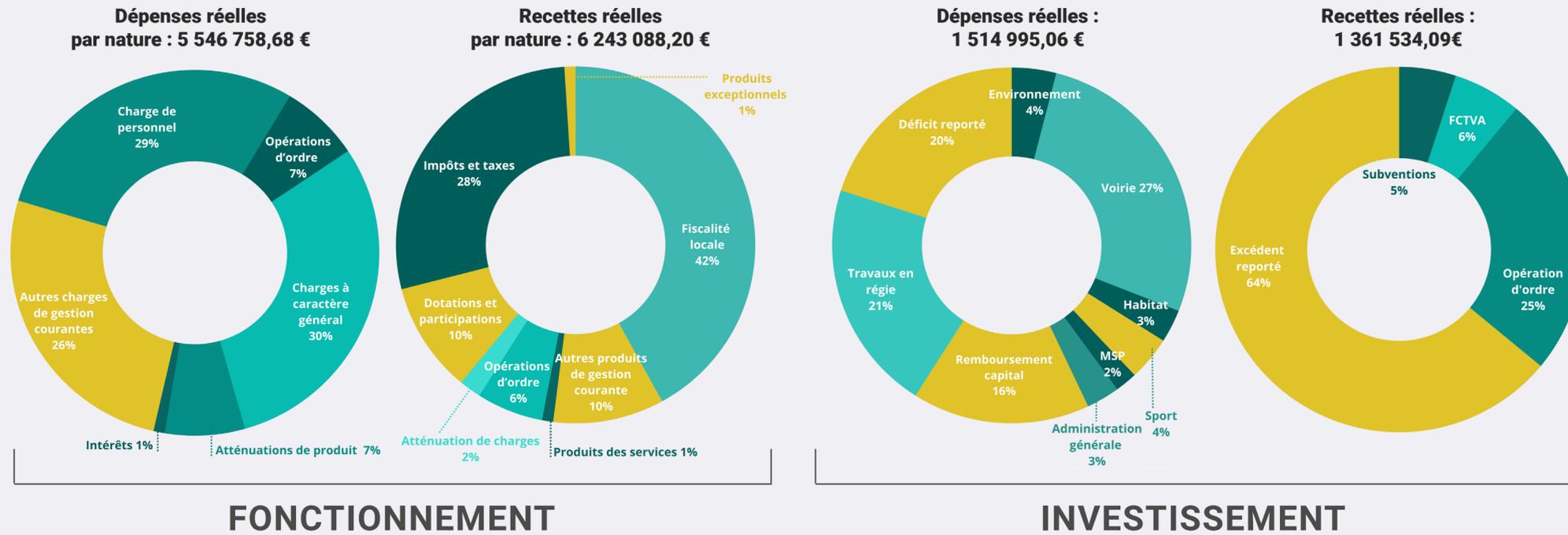
- Nettoyage des locaux communautaires ;
- Animation et suivi d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat ;
- **Dont 6 de maîtrise d'œuvre**
- Extension des vestiaires du stade Marcel Mennechet ;
- Reconstruction de la maison de vie associative du stade Jean Carretier ;
- Reconstruction et réhabilitation de ponts ;
- Extension et mise aux normes d'un local d'embauche pour les agents en charge de la collecte des ordures ménagères ;
- Travaux de rénovation énergétique de la maison communautaire ;
- Démolition/reconstruction d'un logement communautaire.

Budgets annexes

Tourisme		Prestations voirie aux communes	
Fonctionnement		Fonctionnement	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
104 646,88 €	113 180 €	41 928,14 €	34 940,12 €

ZAC Saint-Pardoux-Isaac			
Fonctionnement		Investissement	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
4 219,66 €	7 200,00 €	200,00 €	10 345,62 €

Budgets principal



Fait marquant

Elaboration d'un guide interne des achats. Ce document a pour objet de préciser les règles applicables aux achats en matière de commande publique. Il a pour but de permettre à chaque service de savoir « qui fait quoi » et « comment ».

Perspectives 2025

Elaboration d'une cartographie des achats qui devra permettre de visualiser les postes de dépenses les plus importants et ceux pour lesquels des solutions pourraient être envisagées afin de permettre une réduction des coûts. Cette cartographie va permettre de repenser les pratiques d'achat de la collectivité.



Ressources humaines

Faits marquants 2024

Instauration de plusieurs règlements :

- Règlement intérieur ;
- Règlement du temps de travail ;
- Règlement du temps partiel ;
- Règlement de formation.

Mise en place d'un nouveau régime de participation au titre des contrats de prévoyance, avec une hausse de la participation employeur (25 € à compter du 01/01/2025 contre 5 € jusqu'à présent) ;

Mise en place d'un système d'information des ressources humaines, permettant de gérer les absences et le temps de travail ;

Reprise en régie des effectifs de l'Office de tourisme.

Total de la masse salariale : 1 464 666.15€



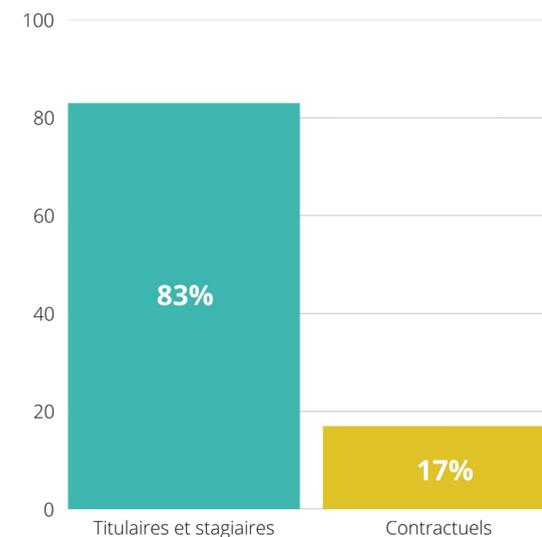
Mouvements dans l'année

- Recrutement d'un Directeur général des services ;
- Recrutement d'un Responsable des espaces verts ;
- Recrutement d'un renfort à la voirie (6 mois) ;
- Recrutement d'un saisonnier au niveau de l'Office de tourisme (2 mois) ;
- Recrutement d'un saisonnier en charge de la gestion du matériel communautaire (1 mois) ;
- Départ de la responsable du service environnement et promotion d'un agent afin de la remplacer ;
- Départ du responsable de l'équipe émulsion ;
- Départ et remplacement d'un agent polyvalent au niveau de la déchetterie ;
- Un départ à la retraite (ancienne secrétaire générale).

Répartition hommes/femmes au 31 décembre 2024



Répartition titulaires, stagiaires et contractuels au 31 décembre 2024



Aménagement et développement du territoire

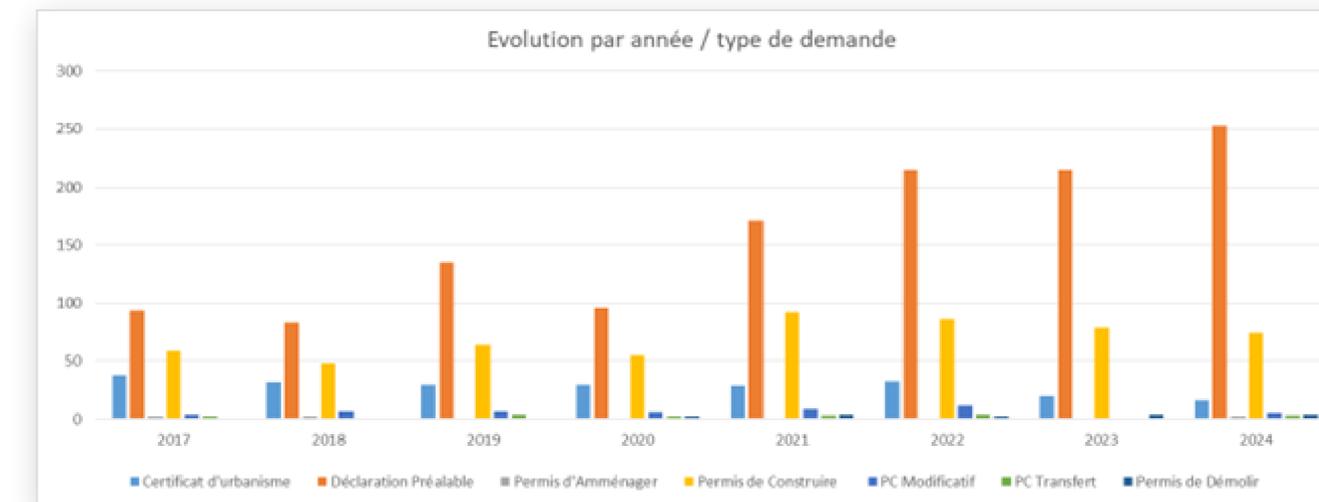
Urbanisme

Le **service d'Application du Droit des Sols** (ADS) mutualisé entre 9 communes est assuré par la Communauté de communes depuis 2015, dans le cadre de la loi NOTRe. Les permis de construire, les déclarations préalables ou encore les certificats d'urbanisme sont instruits par le service. Celui-ci intervient en appui auprès des communes.

Le **service accompagne actuellement deux groupements réunissant au total 10 communes dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme** (PLU). Pour le premier groupement, le travail a débuté fin 2021, et pour le second, ce fut à la fin de l'année 2022. Sur les 10 communes concernées, 1 dispose déjà d'un PLU (il s'agit d'une révision générale), 5 disposent d'une carte communale, tandis que les 4 autres sont régies par le règlement national d'urbanisme.

Liste des communes instruites par le service ADS en 2024 : Agnac, Lauzun, Lavergne, Miramont-de-Guyenne, Moustier, Peyrière, Roumagne, Saint-Pardoux-Isaac et La Sauvetat-du-Dropt.

Type de dossiers instruits	Total
Certificat Urbanisme Opérationnel (Cub)	16
Déclaration Préalable	253
Permis d'Aménagement	2
Permis de Construire	74
Permis de Construire Modifications	5
Permis de Construire Transfert	3
Permis de Démolir	4
Total général	357



253 demandes de déclarations préalables

74 demandes de permis de construire

357 dossiers instruits

2 agents dans le service

Développement économique

La communauté de communes gère la zone d'activités « ZAC de Rébéquet » située sur la commune de Saint-Pardoux-Isaac. L'Hôtel d'entreprises, créé en 2011, est composé de deux locaux de 75 m² à 200 € HT le loyer et d'un local de 175 m² à 400 € HT le loyer.

Depuis plusieurs années, la communauté de communes reconduit des partenariats avec différents acteurs économiques du Département, afin de soutenir et d'accompagner les entreprises et artisans et de redynamiser les centres-bourgs et les zones d'activités économiques :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis 2018 ;
- Initiative Garonne depuis 2016.

Après plusieurs années de soutien aux entreprises dans le cadre de l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services), la Communauté de communes a travaillé toute l'année en partenariat avec le PETR V3G (Pôle d'Equilibre Territorial Rural Val de Garonne Guyenne Gascogne) sur la mise en œuvre d'un nouveau dispositif dans le courant de l'année 2025 : l'ACP (Action Collective de Proximité).



1 agent dans le service

La Communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

SOIRÉE DES ENTREPRISES

Allemands-du-dropt

jeudi **24 OCT.** 2024
Salle des fêtes

18h30
Accueil des participants

19h00
Mot de bienvenue
Interventions des partenaires

20h30
Apéritif dînatoire et temps d'échange

Au programme

Cybersécurité et innovation
France Travail Pro
Mise en Situation Professionnelle
Rencontres Entreprises
Dispositif « Intermédiation Alternance »
PROJET DE CRÉATION D'UN CLUB ENTREPRISE EN PAYS DE LAUZUN

Merci de confirmer votre présence au 05.53.94.11.56

En 2024, la communauté de communes et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot-et-Garonne, ont organisé une journée de rencontres au sein de plusieurs entreprises du territoire, afin de découvrir leurs métiers, leurs locaux, et d'avoir leur ressenti sur leur travail et le développement du territoire. Cette journée a permis d'échanger avec 7 entreprises artisanales différentes et de renforcer le lien de proximité entre élus-techniciens-gérant :

- Pure Aquitaine, savonnerie, Lauzun ;
- Boucherie de Guyenne, Miramont-de-Guyenne ;
- Fournil de Guyenne, boulangerie, Miramont-de-Guyenne ;
- Atelier Auneau, cuisiniste, Miramont-de-Guyenne ;
- Biscuits B, biscuiterie, Allemans-du-Dropt ;
- Roussille charpente, charpentier, Moustier ;
- Sand'cuir, sellerie-bourrellerie, Miramont-de-Guyenne.

Une soirée dédiée aux artisans et entreprises du BTP s'est également déroulée au mois de juillet, à l'initiative de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment). C'est une 20^{ème} de personnes qui se sont rassemblées.

9 réunions ACP

5 événements organisés par le service

Temps forts 2024

Soirée Entreprises le 24 octobre à Allemans-du-Dropt : 54 entrepreneurs ont pu échanger avec les partenaires économiques et France Travail ;

Forum de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise du 25 avril à la salle Gambetta à Miramont-de-Guyenne.

Soirée CAPEB (spéciale BTP) le 2 juillet, Tiers-lieu, Miramont-de-Guyenne

Journée en entreprises avec la CMA, le 14 octobre, visite de 6 entreprises sur les communes de Lauzun, Miramont-de-Guyenne et Allemans-du-Dropt



Forum de l'emploi
Salle Gambetta, Miramont-de-Guyenne



Soirée CAPEB
Tiers-lieu Miramont-de-Guyenne



Journée visite en entreprises avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat
Pure Aquitaine, Savonnerie, Lauzun

Agriculture

La communauté de communes **soutient les agriculteurs qui s'installent** dans le cadre de la convention passée avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

En 2024, **la communauté de communes a aidé financièrement 2 agriculteurs** non bénéficiaires de la Dotation Jeunes Agriculteurs pour leur installation dans les secteurs suivants : élevage volaille et ovins ; soit un montant total de 7 097,08 €.

La **communauté de communes poursuit le partenariat noué avec l'Association Départementale des Piégeurs et le Syndicat de Rivière et Dropt Aval** pour organiser des opérations de piégeage des ragondins. Depuis plusieurs années, la communauté de communes s'engage avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne dans le but de soutenir et d'accompagner les agriculteurs du territoire, et notamment pour protéger les exploitations de ces derniers contre la grêle.

Temps fort 2024

"Soirée Agriculteurs" le 14 novembre 2024 à Saint-Colomb-de-Lauzun en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne.



1 agent
dans le service

1096

ragondins



2
agriculteurs
accompagnés

SOIRÉE DE L'AGRICULTURE

La Communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

jeudi
14 NOV.
2024

Salle des fêtes

18h30

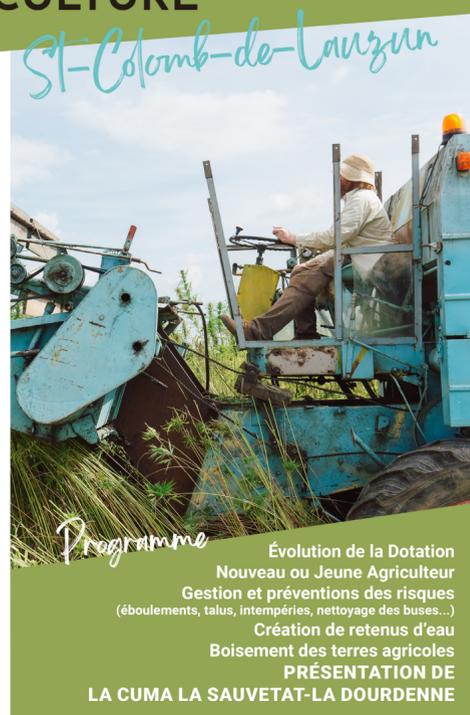
Accueil des participants

19h00

Mot de bienvenue
Interventions des partenaires

20h30

Apéritif dinatoire et temps d'échange



Merci de confirmer votre présence au 05.53.94.11.56

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins. Crédit photographique : Adobe Stock.com
Conception : Service communication de la Communauté de communes du Pays de Lauzun



Tourisme

Au 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes a repris en régie la gestion du tourisme sur le territoire du Pays de Lauzun.

Les missions de l'office de tourisme du Pays de Lauzun restent inchangées, et portent sur la collecte, la diffusion de l'information et la promotion touristique du territoire.

L'accueil des visiteurs se fait sur les 2 bureaux d'information touristique situés au niveau des communes de Lauzun et de Miramont-de-Guyenne.

Taxe de séjour

Depuis sa création en 2016, la taxe de séjour est gérée par la communauté de communes du Pays de Lauzun.

Les opérateurs numériques et les hébergeurs du territoire reversent la taxe de séjour selon un mode de calcul spécifique à chaque type d'hébergement et à son classement.



2
agents
dans le service



24 933
nuitées

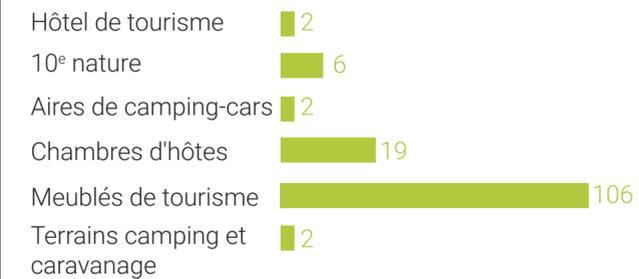


137
hébergements

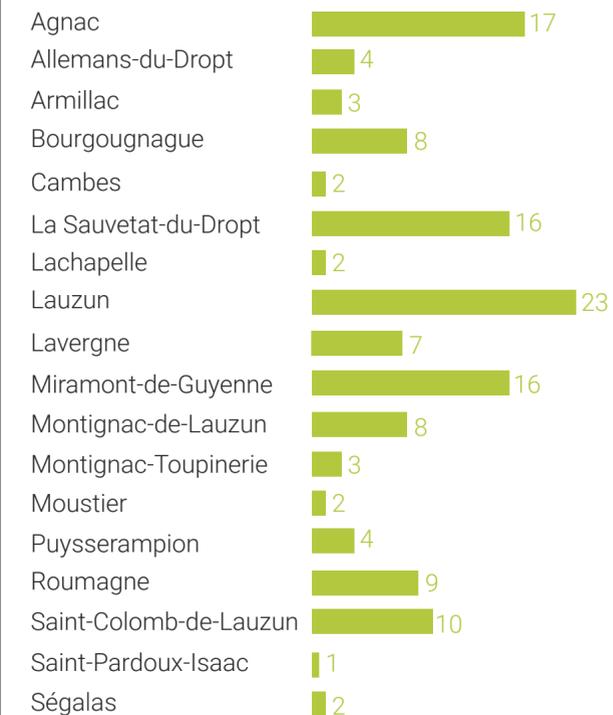


27 246 €
taxe de séjour
collectée

Répartition par types d'hébergements en 2024



Nombre d'hébergements actifs janv. 2024 - déc. 2024



Bastides en Fête
Miramont-de-Guyenne

Les actions avec le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Val de Garonne Guyenne Gascogne (PETR V3G)

Le Pôle d'Equilibre Territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne (PETR) et les 4 offices de tourisme du Pays de Duras, du Val de Garonne, des Coteaux et Landes de Gascogne et du Pays de Lauzun collaborent tout au long de l'année sur certaines actions. Ces projets collectifs permettent de mutualiser les offres touristiques de ces 4 destinations pour accroître leur attractivité et leur visibilité.

Durant cette période, différentes initiatives ont été mis en place :

- Présence sur un stand « PETR » à la foire de Bergerac les 3, 4 et 5 mai ;
- Création d'une brochure groupes qui met en avant des excursions thématiques à la journée à destination des associations, des comités d'entreprise ou des groupes d'amis ;
- Participations à des ateliers de travail pour concevoir une carte avec des offres à destination des habitants et travailleurs du territoire ;
- Création d'un parcours mettant en avant les œuvres du peintre Giovanni Masutti présentes dans certaines églises des 4 territoires.

Zoom sur la 1^{re} édition "Bastides en Fête"

L'office de tourisme du Pays de Lauzun a ouvert exceptionnellement le bureau d'information touristique de Miramont-de-Guyenne le samedi 19 octobre 2024 pour la première édition de l'évènement départemental "Bastides en Fête". Ce rendez-vous initié par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Lot-et-Garonne (ADRT47), les offices de tourisme et les municipalités participantes a permis au public de découvrir les bastides du Lot-et-Garonne tout en profitant d'animations pour toute la famille.

14
demandes

41
personnes



Retour sur les "hors les murs" de la saison estivale

Durant l'été, l'office de tourisme du Pays de Lauzun a fait de l'accueil hors de ses 2 bureaux d'accueil habituels, pour aller à la rencontre des visiteurs afin de répondre à leurs demandes. Ces présences ont permis de développer la visibilité du territoire et de promouvoir les offres touristiques lors d'évènements : les Soirées BC/BG à Miramont-de-Guyenne, les Mercredis Cachés à Allemans-du-Dropt, le Festival des Arts de la Rue à Miramont-de-Guyenne, Les Gasconnades à Lauzun et les Soirées Gourmandes à La Sauvetat-du-Dropt. Petite nouveauté pour la saison estivale, l'office de tourisme était présent à la base du club de canoë-kayak au sein du camping municipal à Allemans-du-Dropt.

7
hors les murs
juillet-août

78
demandes

102
personnes



Statistiques des différents supports de communication et des prestations

Fréquentation des Bureaux d'Information Touristique

3 422
personnes

2 121
demandes

Fréquentation du site web

34 165
utilisateurs

Newsletters envoyées

25
newsletters

Fréquentation des bornes numériques

3 bornes accessibles 24h/24 sur les communes d'Allemans-du-Dropt, Lauzun et Miramont-de-Guyenne.

2 710
utilisateurs

Nombre de partenaires

171
partenaires

Soit 8 550 € collectés dont 36 associations et 20 sites internet WeeBnB.

Terra Aventura

3 382
joueurs à
Allemans-du-Dropt

2 688
joueurs à
Lauzun

Brochures produites

L'office de tourisme met à disposition du public des brochures qui sont mises à jour chaque année. Ces documents sont produits en interne par le service Communication ou par les agents du service Tourisme. Les brochures sont imprimées par des imprimeurs du territoire ou par le service Tourisme pour les dépliant à la demande.

Documents imprimés :

- 2 Guides Prestations et services : Partenaires et Associations ;
- Carte touristique 7500 ex. ;
- Guide touristique 6000 ex. ;
- Agenda des sorties régulières de l'été 2500 ex. ;
- Plan liasse (set de table pour les restaurateurs et propriétaires de chambres d'hôtes) 5000 ex..

Brochure numérique : Listings hébergements

- Meublés ;
- Chambres d'hôtes et Hôtels ;
- Aires de camping-cars et Campings ;
- Hébergements collectifs.



Habitat

Programme « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) et « Petites Villes de Demain » (PVD)

Suite à la signature de la convention d'adhésion au programme PVD en juin 2021, la CCPL a procédé au recrutement et à l'embauche du chef de projet PVD. S'en est suivi en octobre 2021 le lancement de l'étude de revitalisation du territoire qui préfigure la convention d'ORT via l'assistance technique du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. En janvier 2023, la convention ORT a été signée par la Communauté de communes, ses 20 communes membres ainsi que les différents partenaires institutionnels tels que l'Etat, le Conseil départemental.

Dans ce cadre, la réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat est apparue comme un dispositif pouvant être mobilisé au bénéfice des principales centralités du territoire. Dès lors, un cabinet d'étude a été sélectionné par la collectivité afin de réaliser un diagnostic mettant en exergue les fragilités de certains centres-bourgs en matière d'habitat, et de proposer des moyens à mettre en œuvre pour favoriser la réhabilitation de plusieurs logements.

Programme d'Intérêt Général Habitat (PIG)

Chaque année, la communauté de communes apporte son soutien financier pour les travaux de rénovation énergétique. En 2024, 20 dossiers ont été aidés financièrement par la collectivité soit un montant total de 19 500 €.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat avec renouvellement urbain (OPAH-RU)

Sur la base d'un partenariat noué avec l'Agence Nationale de l'Habitat, et d'une réflexion conjointe entre les Communautés de communes de Duras et de Lauzun, le lancement d'une OPAH-RU au niveau des centres-bourgs des communes de Lauzun, Miramont-de-Guyenne, La-Sauvetat-du-Dropt, Allemans-du-Dropt et Montignac-de-Lauzun a été acté.

Ainsi, l'année 2024 a permis de dégager des objectifs de rénovation de logements au profit de propriétaires bailleurs ou occupants - à hauteur de 50 dossiers sur les cinq prochaines années - et de sélectionner un opérateur en charge d'animer et de suivre ce projet : la société SEGAT.



Logements communautaires

Entre 2000 et 2005, 36 logements T4 conventionnés ont été construits sur 18 communes du territoire. S'ajoute à ces 36 logements sociaux, le Hameau intergénérationnel situé à « La Concade », sur la commune d'Allemans du Dropt, qui a vu la création en 2010 de 13 logements T2 et T3 conventionnés.

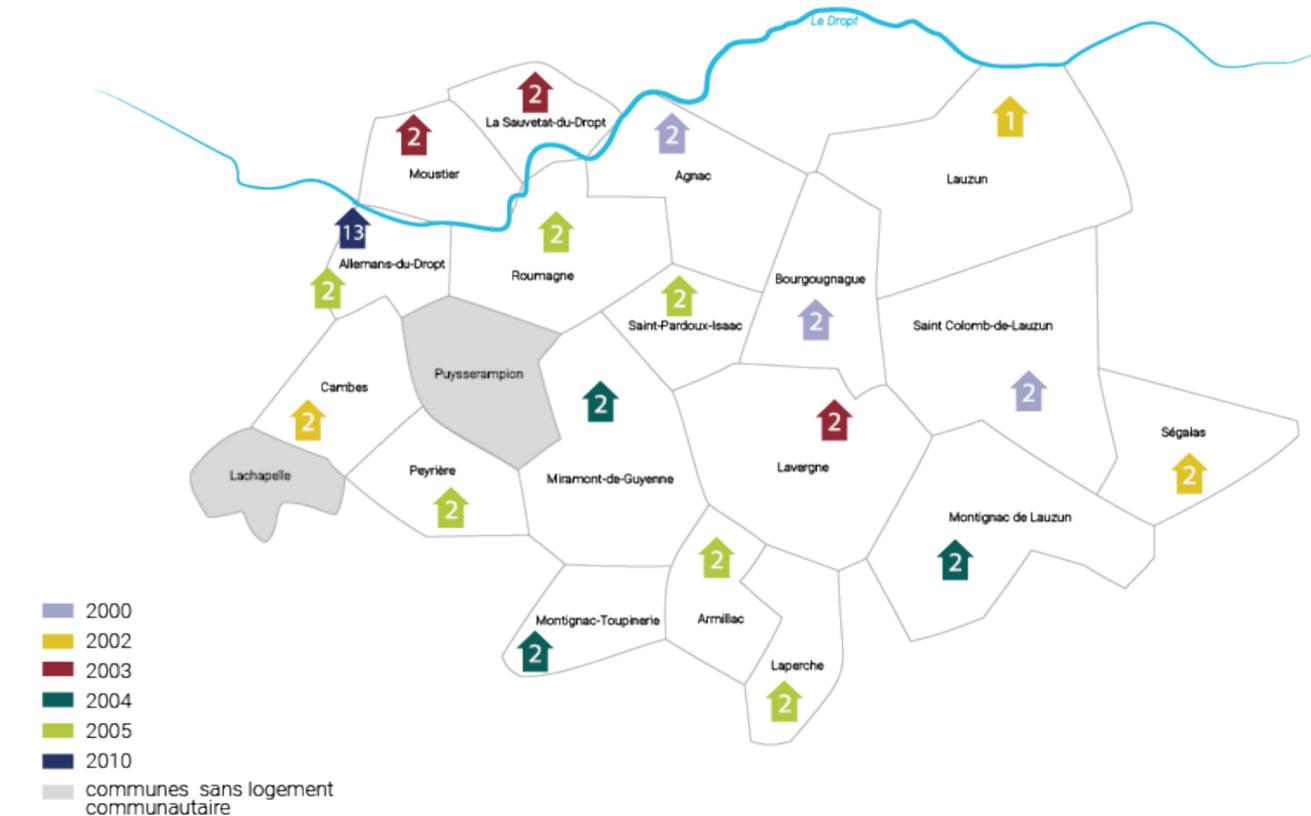
Tout au long de l'année, la collectivité entretient en régie les logements grâce à un agent dédié. Cette année des petits travaux d'entretien et de rénovation ont été effectués tels que la peinture intérieure et lasure extérieure, réfection de salle de bain, débouchage de canalisation, réfection de clôtures...

Temps forts 2024

Continuité des travaux de lasure de la Concade
Mise aux normes assainissements logements à Lavergne

Nombre de logements communautaires

par année de construction et par communes



HAMEAU



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES



Environnement

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations

La communauté de communes a délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GeMAPI) aux Syndicats de Rivière.

Gestion et collecte des déchets

L'année 2024 en quelques lignes :

- **une année charnière avec la première comptabilisation des levées d'ordures ménagères résiduelles** pour calculer la part variable de l'impôt appelé en 2025 ;
- **Confirmation des performances de l'année passée** : nouvelle baisse de 11% des OMR et hausse de 4,55% du tri par rapport à 2023 ;
- **2 nouvelles filières en déchèterie** regroupant articles de bricolage et de jardin, de sports, loisirs, jeux et jouets pour toujours plus de tri et de valorisation ;
- **Maintien de la Zone de réemploi un mercredi après-midi sur deux** pour récupérer gratuitement des objets de seconde main ;
- **Gestion du parc de composteurs collectifs** avec 26 sites en activité permettant aux usagers « sans jardin » de valoriser leurs déchets organiques.

129 256

levées de bacs

258

composteurs distribués



*8 à partir du mois de juin / **dont 133 tonnes en PAV / ***dont 88 tonnes en PAV

Prévention et réduction des déchets

Toujours dans une optique de diminuer les déchets à la source, les agents du service environnement ont mené des actions de sensibilisation :

Actions de sensibilisation

- **Tous les jours au téléphone** ainsi qu'à la déchèterie avec les usagers ;
- **15 animations** dont 12 à destination des scolaires ;
- **Tous les mercredis après-midi** lors des permanences compostage avec 258 composteurs individuels distribués et encore plus de conseils partagés.

Transition écologique

Réflexion lancée autour d'un projet photovoltaïque communautaire avec le financement d'une étude de potentiel des infrastructures communales et intercommunales.



Services à la population

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Ouverte en décembre 2014, elle accueille divers professionnels de santé : 2 médecins généralistes, 2 podologues, 1 diététicien, 2 chirurgiens-dentistes, le Centre Médico Psychologique « antenne La Candélie », 1 psychologue, 1 chirurgien orthopédiste, 1 réflexologue plantaire, 1 infirmier libéral.

Les cabinets sont loués à 10€ HT le m² et la Communauté de communes prend à sa charge l'électricité, l'eau, l'entretien des locaux communs et des espaces verts.

Mouvements

1 départ (UNA GUYENNE 47).
3 entrées : PAIN (chir. Ortho.) BOUCHOT (Psy) LAGRANGE (réflexologue).

Fait marquant 2024

Travaux de mise aux normes de la climatisation de la Maison de Santé pour un coût total de 38 209.96€



dont



Sport

Les équipements sportifs

La communauté de communes assure la gestion des équipements sportifs communautaires suivants :

- Stade de foot « Pierre Périé » et un local dédié à l'activité de canoë kayak situés sur la commune de La Sauvetat-du-Dropt ;
- Stade de rugby « Jean Carretier » situé sur la commune de Miramont-de-Guyenne ;
- Stade de foot « Marcel Mennechet » situé sur la commune de Miramont-de-Guyenne.

Les 2 stades de Miramont-de-Guyenne sont mis à disposition des associations sportives et des Domaines du Saut du Loup pour les activités de loisirs et de sport à destination des enfants et des adultes. La section sportive de football du Collège Didier Lamoulié les utilisent également pour les entraînements.

Temps fort

Soirée des sportifs et bénévoles méritants à Ségalas le 20 décembre.

Les associations sportives

Chaque année, la communauté de communes accompagne les associations sportives du territoire. En 2024, **11 associations ont été subventionnées** : 39 050 € (dont 10 000 € versés au club de football de La-Sauvetat-du-Dropt dans le cadre de la création d'un terrain de foot à 5).

Les études lancées

En 2024, la Communauté de communes a entrepris **2 études de travaux** :

- Extension et réhabilitation des vestiaires du club de football de Miramont-de-Guyenne ;
- Reconstruction de la maison de la vie associative du club de rugby de Miramont-de-Guyenne.

Les fonds de concours

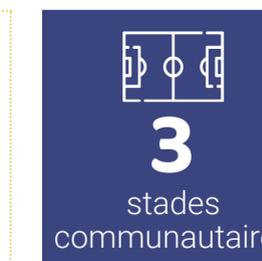
En 2024, **4 fonds de concours ont été alloués** aux communes du Pays de Lauzun :

- 24 450,07 € versés à la commune de Miramont-de-Guyenne au titre du fonctionnement de la piscine municipale ;
- 4 770,05 € versés à la commune de Saint-Colomb-de-Lauzun au titre de la modernisation de l'éclairage du stade de foot ;
- 10 000,00 € versés à la commune d'Agnac au titre de l'aménagement d'un local dédié au tir à l'arc ;
- 10 000,00 € attribués à la commune de Miramont-de-Guyenne au titre de la création d'un terrain de foot à 5.

Zoom sur l'inauguration du terrain de foot à 5 à La Sauvetat-du-Dropt

Le 24 mai dernier, le club de foot de La-Sauvetat-Du-Dropt a inauguré un terrain de foot à 5 au niveau du complexe sportif Pierre Perrié. Une première sur le territoire ! En plein boom au niveau national, ce type d'équipement permet aux licenciés de jouer au foot toute l'année, y compris en période de fortes pluies.

Coût total du projet porté par le club : 126 900 €.
Co-financements : 78 000 € (Etat) et 10 000 € (Communauté).

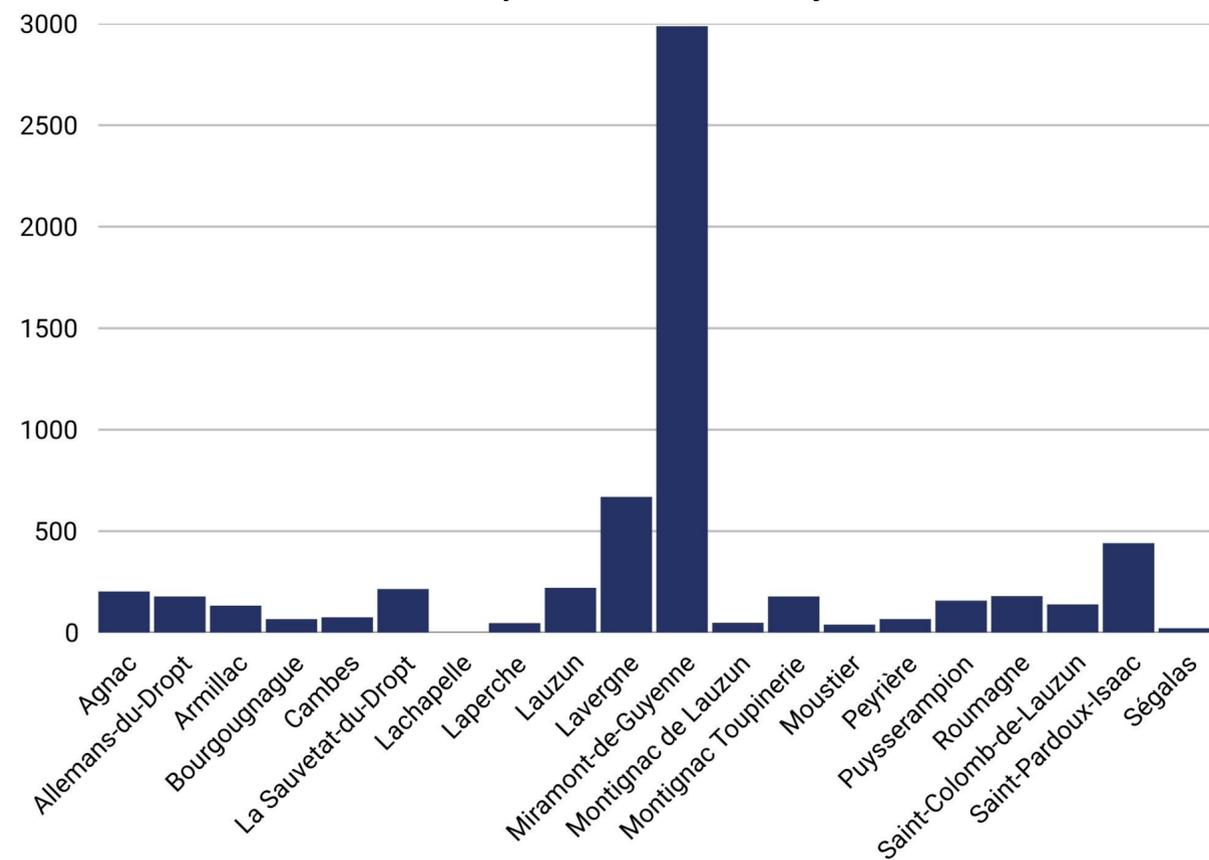


Enfance et Jeunesse

La communauté de communes soutient le fonctionnement de l'association Amicale Laïque, gestionnaire de l'accueil de loisir sans hébergement de Miramont-de-Guyenne accueillant les enfants sur le temps extra-scolaire ainsi que la Maison des jeunes.

En 2024, la collectivité a versé la somme de 110 000€ à cette association.

Fréquentation par communes du Pays de Lauzun en nombre de jours



Culture

La communauté de communes a accordé son soutien et sa confiance à 6 associations de son territoire pour un montant total de 27 220 €.

Outre la 30^e édition du Festival des Arts de la Rue, elle a participé financièrement à l'organisation de plusieurs manifestations culturelles en Pays de Lauzun :

- **Lauzun, le 7 juin** : concert du Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-deux-Mers (121 personnes) ;
- **Roumagne, le 15 juin** : spectacle équestre organisé par « Jo », vendeur de chevaux (197 spectateurs) ;
- **Miramont-de-Guyenne, le 13 juillet** : concert d'Amandine BOURGEOIS (500 personnes) ;
- **Saint-Colomb-de-Lauzun, 26 juillet** : soirée cinéma en plein air (130 personnes) ;
- **Montignac-Toupinerie, 14 septembre** : concert latino groupe Operazul (80 personnes) ;
- **La-Sauvetat-du-Dropt, 29 septembre** : concert de Philippe Candelon, Santiago El Camino (180 personnes) ;
- **Peyrière, 26 octobre** : spectacle de magie Cyril Ayrau (80 personnes) et soirée cinéma (80 personnes) ;
- **Saint Pardoux Isaac, 23 novembre** : spectacle Compagnie Dalva, Folles Noces (180 spectateurs).



29 250 €
subvention aux associations

10 079,20 €
itinérance culturelle



Deux concerts ont également été financés par la collectivité et organisés par l'association Staccato :

- Fantazio a rassemblé des habitants venus en nombre le 18 octobre à Montignac-de-Lauzun ;
- Toma Sidibé et Siaka Diarra de « La Brigade En-Chantée » ont réuni 480 enfants le 28 novembre à Miramont-de-Guyenne.

Enfin, comme chaque année, la communauté a organisé la Randonnée du Patrimoine qui s'est tenue le 13 septembre à Lavergne.



Voirie

Le **service Voirie-Espaces verts** de la collectivité se compose de 14 agents : 1 chef de service, 7 agents à l'émulsion, 4 agents au fauchage et 2 agents à la pelle, 1 agent en charge du prêt de matériel, 1 agent en charge des espaces verts (stades, hameau, France service, Maison de santé, CCPL, ZAC de Rébéquet)

Le **service Voirie** de la communauté de communes intervient auprès des communes pour divers travaux : fauchage, revêtements et goudronnage, entretien des ouvrages d'art...

Pour 2024, les travaux réalisés au profit des communes représentent 550 heures, toutes tâches confondues.

Revêtements 2024 : 124 642 m², soit 35 km de routes refaites, c'est à dire 8% du réseau. 760 heures de travaux réalisées aux communes et au service de la CCPL.

Le **service Espaces Verts** a en charge l'entretien des terrains communautaires : stades foot de La Sauvetat-du-Dropt et de Miramont-de-Guyenne, stade de rugby de Miramont-de-Guyenne, la ZAC de Rébéquet, le Hameau intergénérationnel "La Concade", le jardin de la communauté de communes, la déchèterie et les abords de la Maison de Santé et de France services.

La voirie dispose de 415 km de route soit 1 477 194 m².



Après les travaux
Saint-Pardoux-Isaac



Travaux de renforcement
Agnac



Régénération du stade de rugby
Miramont-de-Guyenne



soit



Travaux ZAC Rébéquet
Saint-Pardoux-Isaac

Zoom sur les travaux et temps forts 2024

En 2024, **plusieurs travaux ont été entrepris, que ce soit au niveau de la voirie ou des espaces verts :**

- Travaux à la ZAC de rébéquet, coût total des travaux : 104 094,02 € ;
- Régénération du terrain d'entraînement du stade Jean Carretier, coût total, 16 982,39 € ;
- Remplacement des gardes corps (Miramont-de-Guyenne, Puysserampion, Peyrière et Cambes) ;
- Livraison de la pelle mécanique, coût total, 297 600 € ;

Pour réaliser de nombreux travaux sur des routes d'intérêt communautaires et au profit des communes, le service Voirie doit procéder au renouvellement et à l'achat d'équipements lourds. En effet, l'entretien et la réparation de nombreux ponts figure également parmi les missions du service.

Dans le cadre de la réalisation des missions de fauchage, la communauté est divisée en 6 secteurs. En 2024, les équipes sont intervenues sur environ 400 km de voirie soit 800 km de banquettes.

Pour rappel, le fauchage se fait en 3 passages :

- 1^{er} passage : accotements et bourgs (environ 15 jours de travail) ;
- 2^e passage: dégagement de sécurité devant la signalisation verticale, les intersections, les virages et une passe dans le fossé (environ 1 mois et demi) ;
- 3^e passage : l'emprise totale du domaine public (3 mois et demi).



Garde corps
Puysserampion/Miramont-de-Guyenne



France services

Afin de lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme et pour ne pas créer de rupture d'égalité devant le service public, la CCPL a décidé de développer une structure France services au coeur du territoire. Située à Miramont-de-Guyenne, celle-ci a ouvert ses portes le 5 juillet 2022 et a été inaugurée le 3 septembre de la même année.

Depuis le 2 février 2023, une permanence a vu le jour à Lauzun, située dans les locaux de la Mairie, celle-ci a répondu à 401 sollicitations cette année.

Les conseillers assurent l'accueil quotidien, accompagnent et orientent le public vers les opérateurs. La France services de Miramont-de-Guyenne, propose également des permanences de certains de ses partenaires : la DGFIP, Habitat Val de Garonne et le conciliateur de Justice. Une nouvelle permanence est également proposée : l'association Léa intervient chaque premier vendredi du mois. Au total, 244 rendez-vous de partenaires ont eu lieu en 2024.

Une autre nouveauté : des "ateliers numériques"

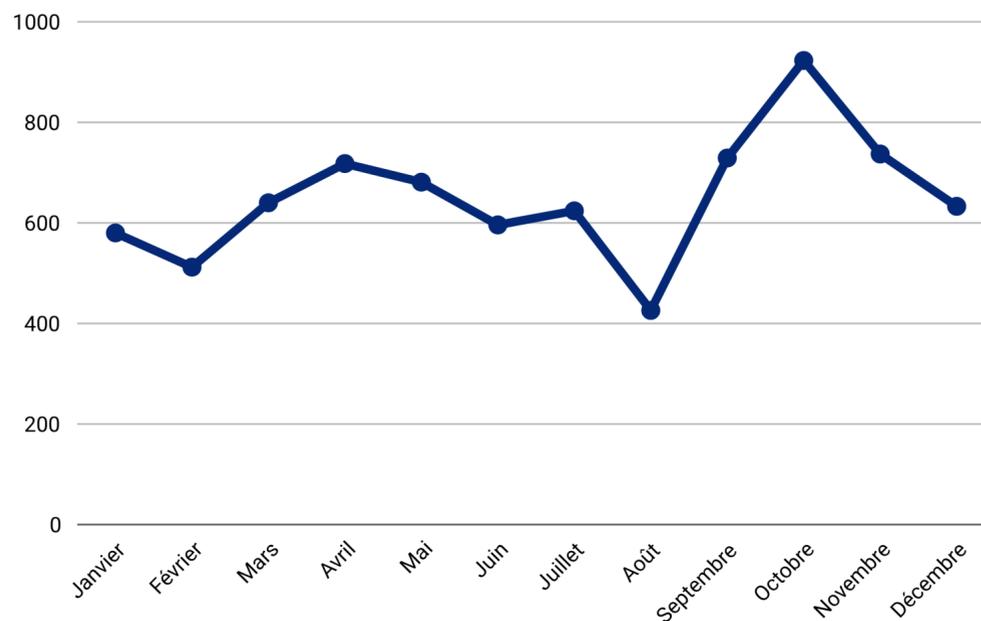
Démarrés en octobre, ces cours niveau débutant ont été proposés aux personnes n'ayant pas la maîtrise de l'outil informatique ou des technologies numériques afin de les accompagner dans leurs démarches quotidiennes. Ce sont 2 groupes par semaine à raison d'un cours de 2 h chacun qui ont pu profiter de cette initiation gratuite, soit 11 usagers.


3
agents


7 799
sollicitations



Nombre de sollicitations par mois en 2024



Répartition des sollicitations par commune membre de la Communauté de communes du Pays de Lauzun en 2024 : total 6 301

